

RAPPORT DE L'ATELIER DE PRESENTATION DU PROJET YMCAV ET FORMATION DE 120 EDUCATEURS SOCIAUX OEUVRANT SUR LE MANUEL DE FACILITATEUR.

Introduction

Dans le cadre du projet « CLUBS DE JEUNES CONTRE LA VIOLENCE (CJCV) », projet à caractère préventif visant à empêcher les jeunes garçons et enfants (âgés de 10 à 19 ans) de rejoindre les groupes violents ou des gangs dans les communes de Bumbu, Makala et Kintambo, le REEJER vient de former 120 éducateurs dont 45 femmes sur le manuel du facilitateur et informer sur le projet CJCV. Cette formation d'un jour soit du 19 avril 2018 a eu lieu en la salle « Hall Melle Françoise Demeyer » pour le premier groupe de 60 éducateurs et le 20 avril 2018 au même lieu pour le deuxième groupe de 60 autres éducateurs tous, venus des structures membres du REEJER. Animée par deux superviseurs des Clubs de Jeunes contre la violence (CJCV), la formation s'est bien déroulée de 09h00 à 16h00 avec une pause repas d'une heure.

Déroulement de l'atelier.

Mot d'accueil, d'ouverture et présentation des participants et des formateurs.



Le Coordinateur Général a pris la parole devant les 60 éducateurs pour les accueillir tous avec joie et exprimant la volonté du REEJER de renforcer davantage les capacités de tous les acteurs qui sont en contact direct avec les jeunes. Les participants se sont présentés indiquant leur structure et leur fonction dans la structure. Cela sera suivi par la présentation

des facilitateurs de la journée par le Coordinateur Général qui a directement lancé le début de l'atelier en répartissant les 60 éducateurs en deux groupes de 30 personnes.

Cadrage des objectifs de la journée et présentation du projet.

Par brainstorming, les participants ont donné les définitions sur la violence en concluant avec la définition de l'O.M.S. disant : « L'usage délibéré ou la menace d'usage délibérée de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, un mal-développement ou une carence. »

Tous étaient conscients que la violence sous toutes ses formes a des conséquences graves sur la personne humaine et surtout pour les enfants victimes. Il y a souvent comme conséquences la frustration, le stress voire le traumatisme ; l'objet d'un cycle de violence.

Ces échanges ont permis de comprendre que la violence peut être combattue et surtout être évitée à tout prix dans le milieu des jeunes. Projet à caractère préventif visant à empêcher les jeunes garçons et enfants de rejoindre les groupes violents ou des gangs dans les communes de Bumbu, Makala et Kintambo. Signalons que pour commencer ce projet, PROMUNDO a d'abord initié une étude formative sur la violence parmi les jeunes dans les trois communes. Les objectifs de cette recherche étaient de savoir les causes profondes, les facteurs d'influence et les solutions possibles afin de suggérer des stratégies concrètes de préventions et d'atténuation.



En résumé il a été constaté que la violence en milieu des jeunes est due :

- ✓ Aux constructions sociales de la masculinité – c'est-à-dire les normes culturelles et le système patriarcal répandu dans la société congolaise.
- ✓ La domination masculine dans la famille et qui encourage les jeunes gens à apprendre du comportement de leur père sans le remettre en question.
- ✓ Vivre à proximité des Kulunas.
- ✓ Être témoin des conflits et des violences au sein de la famille au moment de la croissance.
- ✓ Absence des politiques sociales favorables aux besoins des jeunes.

Projet de 4 ans financé par l'ambassade de Suède afin de prévenir et répondre à la violence urbaine; avec comme partenaires : AED, REEJER, CONEPT et Living peace Institute. Le projet est mis en œuvre avec le soutien du Groupe consultatif technique qui est composé des principaux intervenants sur le terrain, à savoir: les ministères concernés (Ministère de l'éducation et ministère des Affaires sociales), les institutions (Direction de la police), les organisations (ONG internationales et agences des Nations Unies), les autorités locales et les ONG concernées.



Objectif général reste pour que moins de jeunes et adolescents (âgés de 10 à 19 ans) adhèrent aux Kulunas ou aux groupes violents.

Et au niveau d'intervention, les objectifs spécifiques sont :

- Individuel : réduction des comportements prônant la violence, augmentation de la perception d'efficacité personnelle et attitudes d'équité entre les sexes chez les jeunes garçons et adolescents (10-19 ans);
- Relationnel/Communautaire : que les écoles et les centres communautaires de jeunes « enfants de la rue », où le projet est mis en place, créent efficacement un environnement de soutien afin d'éviter que les jeunes garçons et les adolescents rejoignent les groupes violents ;
- Institutionnel : que le ONG congolaises ciblées, les écoles, les institutions et les ministères concernés présentent un programme durable et une politique de soutien pour empêcher et répondre au recrutement des jeunes garçons et des adolescents par les groupes violents.

Les résultats attendus à la fin du projet sont :

Au niveau des écoles: 6.000 enfants (30 écoles; 10 groupes/école ; 20 enfants/groupe)

Au niveau des centres des jeunes: 1.200 enfants (20 groupes/commune; 20 enfants/groupe)

Police: 45 ; campagnes au niveau locale: 28.000 et campagne au niveau national: 600.000 – 1.000.000

Présentation du Manuel du facilitateur

Le manuel de formation contient une série de séances interactives et intéressantes basées sur des activités qui sont animées par un facilitateur et un co-facilitateur; tous bien formés.

Le manuel est organisé en 14 thèmes en forme de séances avec 2-3-4 activités par thème:

0. Introduction
1. Auto-présentation et présentation du programme de formation.
2. Genre et sexe
3. Pouvoir et relations
4. Comprendre la violence et ses conséquences
5. Exprimer et gérer les émotions
6. Communication pour la transformation des conflits
7. Sexualité et intimité
8. Genre et santé sexuelle et reproduction
9. Usage et abus des substances psychoactives.
10. Les jeunes sages font des choix sages.
11. Rencontre avec les personnes importantes (parents, enseignants, etc.)

12. Réunir les efforts pour mettre fin aux violences dans nos familles, à l'école et dans la communauté

13. Activisme / se préparer à l'action

14. Cérémonie de la célébration communautaire

Au début de chaque thème, vous trouverez des informations de base importantes, y compris les faits clés sur le sujet pour compléter la réflexion et le dialogue du groupe et des conseils pour l'animateur pour assurer une session bien gérée, aussi des illustrations. De façon très succincte que chaque séance a été expliquée dans ses objectifs et résultats attendus.

Le Manuel utilise diverses techniques telles que: le jeu de rôles, les discussions de groupe, les débats, les devoirs, Etc..

Mot sur le Club de Jeunes Contre la Violence (CJCV).

Une vingtaine des jeunes sont identifiés dans les rues d'un quartier, souvent d'un âge entre 10 ans et 19 ans pour constituer un club. Une paire de facilitateurs effectuent l'activité principale et assignent obligatoirement un devoir sur le thème de l'activité.

La semaine suivante, les facilitateurs animeront une séance où les participants partageront leur expérience de la réalisation des devoirs assignés lors de la session précédente. Ce sera également l'occasion pour les facilitateurs de renforcer les thèmes principaux de la session précédente.

Les sessions du Club des jeunes peuvent alterner entre les activités «de base» et une réunion de réflexion des devoirs chaque semaine avec un des principes important ; « **apprendre en agissant** ».

Les qualités ci-après sont exigées des facilitateurs :

Simplicité, impartial et posez toujours les questions sur le processus : « Que pensez-vous d'être...? Comment vous sentez-vous être...? Les questions de processus ne peuvent pas être répondues par un « oui » ou un « non »- au lieu de cela, elles encouragent le participant à fournir une réponse plus détaillée et personnelle.»



L'avant-midi se terminera et donnera l'occasion à la pause repas pour tous les participants.

Exercices pratiques : Animation de deux séances suivant le Manuel du facilitateur

1. Séance : Sexe et Genre

Les formateurs ont exploité la notion du Genre et sexe deux notions qui prêtent confusion dans la plupart des cas. Dans cette séance, les participants ont fait la différence de genre et de sexe selon laquelle le genre était le rôle que joue une personne dans une société donnée; c'est ce que la société voudrait que l'homme soit et qui se transmet quelquefois par génération. Le sexe était une

caractéristique naturelle, biologique qui ne change pas. Il s'agit notamment des parties du corps qui déterminent le sexe masculin ou le sexe féminin. Le travail ou les tâches ménagères font partis du



rôle que peut jouer une femme ou un homme. Les éducateurs présents à la formation ont été septiques au changement, liés par la culture, parce qu'ils ont été socialisés de manière à considérer les tâches ménagères comme l'apanage exclusif de la femme. Néanmoins, ils ont compris la quintessence de la notion ; ils ont été

recommandés de réaliser certaines tâches qu'ils considéraient jadis l'exclusivité des femmes. Les éducateurs ont analysé la boîte masculine selon laquelle qu'il y avait des avantages et des désavantages lorsqu'on parle de ce que signifie être un homme ; et si on pouvait sortir ou non de la boîte de l'homme. Les résultats du débat s'avèrent que l'on peut sortir de la boîte dans certains aspects de la vie qui conduisent à des multiples conséquences. Il s'agit à titre indicatif de prendre de la drogue et de l'alcool, d'amasser beaucoup des



femmes, le fait de chercher à paraître, etc. Ses gens reçoivent une pression de la société pour qu'ils restent dans la boîte alors que cela peut avoir des multiples conséquences. Les apprenants ont conclu qu'ils peuvent rester dans la boîte masculine lors que les actes et comportements sont acceptés par la société dont les conséquences sont moindres ou n'existent pas.

Aux participants, un devoir a été proposé selon le manuel du facilitateur. Plusieurs ont promis dans l'assemblée de vivre le changement dans leur famille.

2. Séance : Pouvoir et Relation

Que faisons-nous du pouvoir vis-à-vis de nos semblables ? Ils ont constaté que tous avaient d'une façon d'une autre le pouvoir dans la famille, dans la communauté ; bref dans la société.. Cela a été illustré par un exercice de la personne et la chose représenté par le miroir qui lui est dominé. Le miroir n'imité que les gestes de la personne. Cela peut être comparé avec la vie des gens dans la

société selon que certaines personnes subissent le pouvoir des autres. Dans ce cas, le pouvoir est exercé sur les autres. Les formateurs ont informé aux éducateurs que chacun est né avec le pouvoir mais la manière de l'appliquer peut entraîner des abus et la violence. Pour ce fait, le pouvoir doit être exercé avec les autres. La notion des relations représentées dans un sociogramme a illustré les types des relations que peuvent avoir les gens dans la communauté. Ils ont conclu ce chapitre en disant que certaines relations peuvent causées d'abus et conduire à la violence.

Signalons ici que les participants ont réellement participé activement à ces deux séances avec deux devoirs pour la fin de la journée.

Après l'évaluation de la journée par les participants, journée d'une grande réussite ; les participants ont émis quelques vœux.

☐ Ils ont souhaité une formation complète telle que proposée dans le manuel du facilitateur. Les thèmes exploités sont très importants pour chaque personne et aussi important dans l'accompagnement des personnes en situation difficile.

☐ Ils ont souhaité également que la même formation soit organisée dans leur communauté de vie (église, association et même dans les couples.



Le Coordinateur Général du REEJER est venu encore exhorter les participants pour qu'ils deviennent des acteurs de la non-violence dans leur famille comme dans leur milieu de travail.

C'est avec ces mots du Coordinateur Général du REEJER que l'atelier prendra fin à 16h30.

Fait à Kinshasa, 21 Avril 2018

Facilitateur et co-facilitateur